

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.09.2017



Numéro de version 6

Révision: 12.09.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: **KEMPERTEC EP5 Primaire**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation identifiée: Seulement pour les utilisateurs professionnels!
- Emploi de la substance / de la préparation
Primer
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur: KEMPER SYSTEM GmbH & Co. KG
Holländische Strasse 32-36
34246 Vellmar
Deutschland / Germany
Telefon: +49 (0)561 / 8295-0
Telefax: +49 (0)561 / 8295-5110
E-Mail: MSDS@KEMPER-SYSTEM.COM
- Service chargé des renseignements: Forschung und Entwicklung
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Giftinformationszentrum der Länder Rheinland-Pfalz und Hessen
Langenbeckstraße 1; Gebäude 601; 55131 Mainz
Tel. Nr.: +49 (0)6131 / 19 24 0
Universitätsmedizin der Johannes Gutenberg-Universität Mainz
ORFILA +33 (0) 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger
 
GHS07 GHS09
- Mention d'avertissement
Attention
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
Bisphenol F epichlorohydrin resin MW <700
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]
- Mentions de danger
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- Indications complémentaires: EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.09.2017

Numéro de version 6

Révision: 12.09.2017

Nom du produit: KEMPERTEC EP5 Primaire

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

- **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

- Composants dangereux:

CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5 Numéro index: 603-074-00-8 Reg.nr.: 01-2119456619-26	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700) Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	25-50%
CAS: 9003-36-5 NLP: 500-006-8 Reg.nr.: 01-2119454392-40	Bisphenol F epichlorohydrin resin MW <700 Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	25-50%
CAS: 68609-97-2 EINECS: 271-846-8 Numéro index: 603-103-00-4 Reg.nr.: 01-2119485289-22	oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl] Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	12,5-25%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours

- Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Ne pas laisser les sujets sans surveillance.

Autoprotection du secouriste d'urgence.

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

- Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas de symptômes prendre un traitement médical

- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Protéger l'oeil intact.

- Après ingestion:

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- 5.3 Conseils aux pompiers

- Equipement spécial de sécurité:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

- Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux

Veiller à une aération suffisante.

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.09.2017

Numéro de version 6

Révision: 12.09.2017

Nom du produit: **KEMPERTEC EP5 Primaire**


(suite de la page 2)

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques** Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Protéger contre le gel.
Stocker au sec.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Température de stockage recommandée: 10 - 30 ° C
- **Classe de stockage:** 10
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:** Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:** Si elle est utilisée correctement et dans des conditions normales, une protection respiratoire est pas nécessaire.
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Filtre A/P2
Des dispositifs de protection respiratoire - Filtres à gaz et filtres combinés selon la norme EN 141
- **Protection des mains:**


Gants de protection

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.
Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
- **Matériau des gants** Matériaux recommandés:
Butylcaoutchouc
Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,5 mm
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.09.2017

Numéro de version 6

Révision: 12.09.2017

Nom du produit: KEMPERTEC EP5 Primaire

(suite de la page 3)

- Temps de pénétration du matériau des gants

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

- Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile
épaisseur recommandée: $\geq 0,1$ mm
Temps de pénétration (min.): <10

- Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

- Protection du corps:

Lunettes et protection du visage - Classification selon la norme EN 166
Vêtements de travail protecteurs
Vêtement de protection étanche

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales

- Aspect:

Forme: Liquide
Couleur: Selon désignation produit

- Odeur: Aromatique

- Seuil olfactif: Non déterminé.

- valeur du pH: Non déterminé.

- Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >200°C

- Point d'éclair >100°C

- Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

- Température d'inflammation: 300 °C

- Température de décomposition: Non déterminé.

- Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

- Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.
Supérieure: Non déterminé.

- Densité à 20°C: 1,13g/cm³

- Densité relative: Non déterminé.

- Densité de vapeur: Non déterminé.

- Taux d'évaporation: Non déterminé.

- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

- Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

- Viscosité:

Dynamique à 20°C: 900mPas
Cinématique: Non déterminé.

- Teneur en solvants:

VOC (CE) 1,08 %

- 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 10.2 Stabilité chimique

- Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.09.2017

Numéro de version 6

Révision: 12.09.2017

Nom du produit: **KEMPERTEC EP5 Primaire**

(suite de la page 4)

- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

Oral	LD50	11.400 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LCLo	1 mg/l (rat)

9003-36-5 Bisphenol F epichlorohydrin resin MW <700

Oral	LD50	23.800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)

68609-97-2 oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]

Oral	LD50	19.200 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>4.500 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

IC50	>42,6 mg/l (Bakterien) (18h)
LC50/96 h	1,5 mg/l (fish) (OECD 203 (96 hr))
	1,5 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))
EC50 (24)	3,6 mg/l (dpa)
EC50	1,8 mg/l (Daphnia magna) (48h)
EC50	9,4 mg/l (ALGAE) (EPA CFR (72 hr))
	1,7 mg/l (daphnia) (OECD 202 (48 hr))
	11 mg/l (Selenastrum capricornutum) (72h)
NOEC	0,3 mg/l (Daphnia magna) (21d)
MATC	0,55 mg/l (Daphnia magna) (21d)

9003-36-5 Bisphenol F epichlorohydrin resin MW <700

LC50/96 h	>100 mg/l (fish)
-----------	------------------

68609-97-2 oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]

EbC50	843 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LC50/96 h	1.800 mg/l (LEPOMUS MACROCHIRUS)
	>5.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))
NOEC	500 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (NOEC (72 hr))

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.09.2017

Numéro de version 6

Révision: 12.09.2017

Nom du produit: **KEMPERTEC EP5 Primaire**

(suite de la page 5)

- Effets écotoxiques:
- Remarque: Toxique chez les poissons.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Evacuation conformément aux prescriptions légales

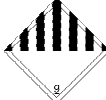

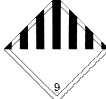

- Catalogue européen des déchets

08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

08 02 99 déchets non spécifiés ailleurs

- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU
- ADR, IMDG, IATA UN3082
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700), Bisphenol F epichlorohydrin resin MW <700)
- IMDG ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight \leq 700), Bisphenol F epichlorohydrin resin MW <700), MARINE POLLUTANT
- IATA ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin) epoxy resin (number average molecular weight \leq 700), Bisphenol F epichlorohydrin resin MW <700)
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- ADR
-  
- Classe 9 (M6) Matières et objets dangereux divers.
- Étiquette 9
- IMDG, IATA
-  
- Class 9 Matières et objets dangereux divers.
- Label 9
- 14.4 Groupe d'emballage
- ADR, IMDG, IATA III

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.09.2017

Numéro de version 6

Révision: 12.09.2017

Nom du produit: KEMPERTEC EP5 Primaire

(suite de la page 6)

- 14.5 Dangers pour l'environnement: - Marine Pollutant: - Marquage spécial (ADR): - Marquage spécial (IATA):	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur - Indice Kemler: - No EMS: - Stowage Category	Attention: Matières et objets dangereux divers. 90 F-A,S-F A
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.

- Indications complémentaires de transport: - ADR - Quantités limitées (LQ) - Quantités exceptées (EQ)	5L Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
- Catégorie de transport - Code de restriction en tunnels	3 -

- IMDG - Limited quantities (LQ) - Excepted quantities (EQ)	5L Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
- "Règlement type" de l'ONU:	UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-A-ÉPICHORHYDRINE RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN ≤ 700), BISPENOL F EPICHLOROHYDRIN RESIN MW <700), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
- Directive 2012/18/UE	
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I	Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO	E2 Danger pour l'environnement aquatique
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas	200 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut	500 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII	Conditions de limitation: 3
- Prescriptions nationales:	
- Indications sur les restrictions de travail:	Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes. Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent. Respecter les limitations d'emploi pour les femmes en âge de procréer.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:	Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Service établissant la fiche technique:	research & development
- Contact:	research & development
- Acronymes et abréviations:	ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.09.2017

Numéro de version 6

Révision: 12.09.2017

Nom du produit: **KEMPERTEC EP5 Primaire**

(suite de la page 7)

DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Internet:
- www.echa.com
- www.baua.de
- www.gestis.itrust.de (IFA: Institute für Occupational Safety and Health of the German Social Accident Insurance)

- Sources

- * Données modifiées par rapport à la version précédente